



Résiliation Contrat Assurance

Par Dan46

Bonjour
La date anniversaire de mon contrat assurance automobile est
au 1er Janvier.
Puis je demander sa résiliation à cette date .
Si oui , comment faire .
Merci pour vos conseils .
Cordialement
Dan

Par yapasdequoi

Bonjour,
peut-être ... réponse ici :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2659]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2659[ur
l]

Par chaber

Bonjour
Pour une demande de résiliation normale le délai de 2 mois est dépassé
Il vous est possible de résilier par LRAR, dès que vous avez reçu l'avis d'échéance, en invoquant obligatoirement la loi
Chatel qui est mentionnée sur cet avis.
Autre possibilité lorsque le contrat a plus d'un an: contactez un nouvel assureur qui se chargera de la résiliation selon la
loi Hamon